



Oree-d'Anjou



L'îlot loisirs  
DRAIN

# PROJET PÉDAGOGIQUE ALSH DRAIN



## L'ÎLOT LOISIRS



# SOMMAIRE

- Les intentions éducatives et pédagogiques de la directrice et de son équipe
- Présentation générale de la structure
- Fonctionnement
  - dates et horaires
  - modalités de participation
  - l'équipe
  - les locaux
  - suivi sanitaire
  - hygiène
  - protocole sanitaire
- La vie quotidienne
  - l'accueil
  - les repas
  - le temps calme
  - les activités
  - journée type
  - Les activités
  - communication
- Les objectifs pédagogiques
- Evaluation

*Ce projet pédagogique a été élaboré avec l'équipe d'animation en tenant compte du Projet Educatif De Territoire (PEDT) de la commune d'Orée d'Anjou.*

*Ce projet n'est pas figé et peut à tout moment faire l'objet de modifications.*

## Les intentions pédagogiques

*En lien avec les valeurs partagées du Projet Educatif de la commune d'Orée d'Anjou, nous souhaitons proposer un accueil qui soit un lieu de loisirs et de découvertes dans un environnement agréable et sécurisant. C'est-à-dire un endroit où l'enfant se sent bien, où il prend du plaisir à retrouver ses ami(e)s pour découvrir et partager des activités de loisirs tout en assurant leur sécurité physique et affective.*

*Cet accueil doit rester un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs.*

*Nous favoriserons le bien vivre ensemble dans l'apprentissage de la vie en groupe, dans l'acceptation de la différence et en accompagnant les jeunes en situation de handicap.*

*Nous serons à l'écoute tout en inculquant le respect de l'individu dans le collectif.*

*Nous favoriserons l'autonomie en aidant l'enfant à grandir à son rythme afin de lui permettre d'acquérir une indépendance dans ses actes et ses pensées.*

*Enfin, dans ce contexte particulier, nous souhaitons renforcer le lien avec les familles. Nous considérons en effet que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec la participation des parents. En reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation, nous renforçons le lien social.*

## Présentation générale de la structure

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de Drain est installé dans la commune nouvelle d'Orée d'Anjou qui compte 16678 habitants. Cette commune déléguée compte 2173 habitants.

L'accueil de loisirs se situe dans la commune déléguée de Drain, au sein du pôle enfance au 161 rue Abbé Bricard – DRAIN - 49530 OREE D'ANJOU

Il est ouvert à tous les enfants d'Orée d'Anjou âgés entre 3 et 11 ans et accueille jusqu'à 30 enfants à la journée ou à la demi-journée, avec possibilité de repas.

## Fonctionnement

### **DATES ET HORAIRES**

L'accueil de loisirs est ouvert la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps, ainsi que la dernière semaine d'août.

Les horaires d'ouverture sont de 9h à 17h, avec possibilité de péricentre à partir de 7h le matin jusqu'à 19h le soir.

### **MODALITES DE PARTICIPATION**

Les inscriptions se font sur le portail famille via le site oreedanjou.fr

Elles peuvent se faire à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

Chaque mois, une facture mensuelle établie au vu des états de présence des enfants est adressée aux familles.

## **L'EQUIPE**

Les enfants sont encadrés par une Directrice stagiaire BAFD, 2 animatrices diplômées BAFA et une animatrice stagiaire BAFA.

Un agent de service restauration est également présent sur le temps du repas.

Des jeunes en stage BAFA ou tout autre stage en lien avec la petite enfance peuvent compléter l'équipe déjà en place.

Les directeurs d'accueil de loisirs ont un rôle fondamental. En effet, ils sont garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel qu'humain. Ils doivent être le moteur de l'équipe pédagogique, être à l'écoute, stimuler, encourager et conseiller les animateurs.

Leur rôle consiste également à élaborer avec l'équipe d'animation le projet pédagogique, à concevoir et animer des projets d'activités, à contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité, à gérer l'équipe d'animation (suivi, bilan, accompagnement des stagiaires en formation BAFA) et à développer des partenariats et la communication entre tous les acteurs dont les familles.

Ils sont également garant de la gestion administrative et financière.

Les animateurs doivent participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et des activités qui en découlent. Ils assurent également la sécurité physique et morale des enfants en se conformant à la réglementation en vigueur.

Ils participent à l'accueil, à la communication et au lien entre les différents acteurs dont les parents.

Ils encadrent les enfants sur les différents temps d'accueil en leur proposant des activités de la mise en place jusqu'au rangement. Ils sont également garant du respect des lieux, du matériel ainsi que de l'application des règles de vie.

Tout évènement important, incident ou problèmes répétés avec un enfant, doit être signalé à la directrice qui prendra les mesures nécessaires si besoin en concertation avec les parents.

## **REGLEMENTATION**

L'équipe d'animation devra se renseigner sur la réglementation concernant les activités prévues durant les temps d'accueil.

Les textes réglementaires seront à disposition de toute l'équipe encadrant les enfants grâce à l'abonnement au journal de l'animation en accueils collectifs de mineurs.

L'équipe devra s'assurer que le matériel mis à disposition ne présente pas de danger pour les enfants et qu'il correspond bien aux normes de sécurité en vigueur.

Les familles devront vérifier que les enfants n'amènent pas d'objets personnels au sein de l'accueil afin d'éviter les conflits.

Les échanges entre enfants sont interdits sur tous les temps d'accueil.

## **LES LOCAUX**

Les locaux sont aménagés de manière agréable et fonctionnelle afin de répondre aux besoins des enfants.

La structure comprend

- Un hall d'entrée sécurisé répondant aux normes en vigueur.
- Un bloc sanitaire.
- Une salle de sieste équipée de couchettes individuelles.
- Un bureau.
- Une kitchenette attenante à la salle principale, celle-ci étant composée de trois aires : pour le jeu et les activités, le temps calme, le goûter.

Le bloc sanitaire et la salle d'activité, ont tous les deux un accès direct et indépendant sur un espace clos extérieur (pelouse, circuits voitures et billes) équipé d'un préau sous lequel des jeux extérieurs sont stockés dans des coffres en bois.

La salle du restaurant scolaire est également mise à disposition pour la prise des repas.  
L'entrée se fait par un accès direct à la cour du pôle enfance.

## **SUIVI SANITAIRE**

Lors de l'inscription sur le portail familles, il vous sera demandé de remplir pour chaque enfant l'onglet « informations sanitaires ». Celle-ci permet à l'équipe d'animation de prendre connaissance d'éventuels problèmes de santé, notamment en ce qui concerne les allergies alimentaires ou le handicap et de s'y référer en cas de besoin.

Une armoire à pharmacie, contenant les produits nécessaires aux premiers soins, ainsi que les coordonnées des intervenants possibles en cas d'urgence seront mises à disposition des animateurs. Pour les sorties, une trousse à pharmacie et une tablette avec les informations sanitaires sera prévue.

Un téléphone fixe et un portable permettront la liaison entre les différents partenaires. L'accueil possède également plusieurs talkies-walkies.

La prise de médicaments sera autorisée seulement avec prescription médicale ou ordonnance jointe.

## **HYGIENE**

Le passage aux lavabos sera systématique à l'arrivée des enfants, mais aussi avant et après les repas et collations.

Chaque jour, une serviette de table sera prévue à la cantine.

Les draps et couvertures pour la sieste sont fournis par l'accueil de loisirs. Les lits seront personnalisés par une étiquette au nom de l'enfant.

Chaque enfant devra se munir d'une gourde afin qu'ils puissent boire quand ils le veulent.

Des essuie-mains à usage unique seront mis à disposition en quantité suffisante tous les jours. Des poubelles seront placées à chaque point d'eau.

## **PROTOCOLE SANITAIRE**

Le port du masque est exigé pour les animateurs et pour toute personne prenant part à l'accueil et au contact avec les mineurs. Le port du masque est proscrit pour les mineurs de moins de 6 ans. En fonction des décisions gouvernementales à venir, le port du masque sera obligatoire ou non pour les mineurs de plus de 6 ans.

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges (livres, ballons, jouets, crayons etc..) est permise lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

## **La vie quotidienne**

### **L'ACCUEIL**

Lors de l'accueil du matin et du soir, les parents et leurs enfants seront invités à se présenter en sonnant à la porte d'entrée du pôle enfance. Une animatrice leur ouvrira et pointera sur tablette l'arrivée ou le départ de l'enfant.

Pendant le temps d'accueil, des jeux libres seront proposés aux enfants, en intérieur et en extérieur si le temps le permet.

Au moment du regroupement, nous présenterons l'équipe d'animation et visiterons le centre avec les enfants en définissant les règles imposées dans chaque lieu. Cette démarche sera effectuée auprès de chaque nouvel arrivant afin que tout le monde se sente bien intégré.

### **LES REPAS**

Le repas ne représente pas seulement un temps de restauration mais aussi un temps de détente et de convivialité.

Le petit déjeuner est proposé aux enfants qui arrivent jusqu'à 7h45.

Les repas ne pourront être servis qu'aux enfants présents à l'accueil le matin et/ou l'après-midi. La cuisine sera préparée par une cuisinière diplômée et sera servi au restaurant scolaire.

Nous encouragerons les enfants à goûter à tout sans les forcer pour respecter leur goût et nous veillerons à ce que les enfants mangent proprement en évitant ainsi le gaspillage de nourriture. Les enfants participeront au débarrassage, ils empileront leurs verres, assiettes et couverts en bout de table.

Une attention particulière sera portée aux enfants allergiques (PAI signalés), ou confection de menu adapté à leur profil.

L'après-midi, un goûter fourni par le centre sera proposé. Comme le midi, les enfants feront le tri des déchets et débarrasseront leurs couverts.

## **LE TEMPS CALME**

Après le repas, les plus petits pourront aller se coucher dans la salle de repos équipée de couchettes individuelles et personnalisées par une étiquette au nom de l'enfant. Les draps et les couvertures pour la sieste seront fournis par l'accueil de loisirs. Les parents qui le souhaitent pourront prévoir un duvet ou un coussin pour leur enfant.

Des activités calmes seront proposées aux plus grands.

## **LES ACTIVITES**

Jouer est indispensable à la construction de l'enfant et à son intégration dans la société.

Différentes activités seront proposées au cours de la semaine en fonction du projet et du thème choisi :

- les sorties** : pique-nique sur l'aire de jeux près du camping, ...
- les activités manuelles** : bricolage individuel, peinture, créations collectives...
- les grands jeux** : jeu de piste, chasse aux trésors, jeux d'équipes...
- les activités « nature »** : promenade autour des boires, dans la coulée de l'arbre bleu...

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposerons des activités dans différents domaines au cours de la semaine en fonction du projet et du thème choisi.

L'équipe mettra donc en place des temps de jeux libres en intérieur et en extérieur, des temps de jeux collectifs et des grands jeux seront mis en place régulièrement. Les activités seront variées, adaptées à l'âge des enfants et particulièrement axées autour du jeu. Un nombre important de jeux est mis à la disposition des enfants et l'équipe prendra le temps de jouer avec eux et de les laisser jouer entre eux.

Un planning d'activités sera élaboré par l'équipe mais ne sera pas forcément suivi à la lettre, les envies des enfants seront entendues avant tout.

Nous ferons appel à l'imaginaire en proposant des fabulations pour démarrer un grand jeu par exemple, ou sur des temps d'animation plus long selon les thèmes choisis.

Les activités feront appel à différentes techniques d'expression et permettront la manipulation de différents matériaux.

Des sorties seront programmées régulièrement et nous ferons également appel à des intervenants extérieurs à différents moments.

L'accueil de loisirs participera aux activités proposées par les associations de la commune et de son territoire. L'accueil dispose d'un budget pour les fournitures d'activités comme les jeux de société, les jouets, le matériel pour les activités manuelles ou sportives.

La bibliothèque et la ludothèque permettent également un renouvellement régulier des livres et des jeux mis à disposition des enfants.

## JOURNÉE TYPE

<b>7h00 – 9h00</b>	Accueil en péricentre avec arrivées échelonnées
<b>9h00-9h30</b>	Temps informels, échanges, répartition et préparation des activités
<b>9h30-10h00</b>	Regroupement des enfants pour le rituel du matin Explication du déroulement de la journée
<b>10h00 – 11h30</b>	Activités
<b>11h30 -12h00</b>	Rangement Départ des externes/arrivée des enfants de l'après-midi Passage aux toilettes et départ à la cantine.
<b>12h00-13h00</b>	Repas au restaurant scolaire
<b>13h00-13h30</b>	Retour au pôle enfance Passage aux toilettes
<b>13h30-14h00</b>	Départ des enfants non-inscrits l'après-midi / Accueil des externes Pause des animateurs Temps informels, échanges, répartition et préparation des activités Temps calme
<b>14h00 – 16h15</b>	Activités / Sieste pour les plus jeunes Rangement
<b>16h15 – 16h45</b>	Goûter
<b>16h45-17h</b>	Départ des enfants inscrits en journée
<b>17h00-19h00</b>	Départs échelonnés des enfants inscrits en péricentre

## COMMUNICATION

Une plaquette d'information avec le programme des vacances est envoyée par mail aux familles et mise en ligne sur le site de la Commune. C'est un outil efficace de communication pour les familles.

L'information pour les familles est importante. Chaque jour, un tableau d'affichage sera présenté à l'entrée du pôle enfance. On y retrouvera un ensemble d'information comme le menu du jour ainsi que le programme d'activités de la journée. Le soir, des photos et des bricolages pourront y être ajoutées suite au déroulement de la journée.

Des articles de presse paraissent également, afin de faire connaître les actions de l'accueil de loisirs

La cohérence de l'équipe est importante, la communication et l'échange d'information est donc à privilégier. Pour faciliter cette cohérence, des réunions sont prévues régulièrement pour préparer les différentes périodes et pour en faire le bilan.

# Les objectifs pédagogiques

## Objectif général : Favoriser l'épanouissement de l'enfant

### Objectifs opérationnels :

En permettant à l'enfant d'évoluer dans un environnement agréable, sécurisant où il fait bon vivre, où l'enfant aura envie de revenir.

En assurant le bien-être de l'enfant.

L'enfant doit être acteur de ses vacances.

### Moyens :

Respecter le rythme de vie de l'enfant (temps calme et sieste).

Proposer des activités diversifiées, innovantes et ludiques pour que chacun prenne plaisir à participer et à s'exprimer librement.

Proposer des animations à l'extérieur.

Proposer des activités non imposées par respect des goûts et des envies de chacun.

### Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint

Si l'enfant ne se sent pas perdu dans l'organisation proposée.

Si les enfants ont bien participé aux différents temps d'animation.

Si l'enfant prend du plaisir à venir jouer.

## Objectif général : Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en groupe

### Objectifs opérationnels :

En intégrant l'enfant au groupe afin qu'il s'ouvre à l'autre.

En sensibilisant les enfants à la notion de respect, en encourageant la mixité et en acceptant la différence.

En respectant les règles de sécurité.

En favorisant l'intégration d'enfant en situation de handicap.

### Moyens :

Favoriser l'écoute et le dialogue : temps de parole, jeux de connaissance, jeux collectifs.

Mise en place de règles de vie, élaborées avec les enfants, affichées clairement et consultables par tous pour apprendre à vivre ensemble.

Informier les enfants sur le handicap et proposer des solutions adaptées en fonction des différents handicaps rencontrés.

### Critères d'évaluation :

Notre objectif sera atteint

Si les enfants connaissent les prénoms des uns et des autres et se respectent.

Si l'enfant porteur d'un handicap trouve sa place au sein de la collectivité.

## **Objectif général : Développer l'autonomie**

### **Objectifs opérationnels :**

En responsabilisant les enfants.

Encourager, guider, aider mais ne pas faire à la place de l'enfant que ce soit pendant les temps d'activités ou de la vie quotidienne.

### **Moyens :**

Laisser le choix à l'enfant pour qu'il prenne une décision.

Laisser la possibilité à l'enfant de donner ses idées et de les suivre.

### **Critères d'évaluation :**

Notre objectif sera atteint

Si l'enfant ne se sent pas perdu au sein de la vie collective.

En observant le déroulement des activités, si les enfants sont capables de communiquer et s'organiser entre eux.

## **Objectif général : Sensibiliser les enfants à l'environnement**

### **Objectifs opérationnels :**

En responsabilisant les enfants à l'écocitoyenneté.

En préservant l'environnement.

En sensibilisant les enfants au développement durable.

### **Moyens :**

Informier les enfants sur le tri des déchets : disposer de sacs adaptés.

Apprendre aux enfants les bons gestes pour la planète.

Utiliser du matériel de récupération pour les activités bricolage.

### **Critères d'évaluation :**

Notre objectif sera atteint

Si les enfants déposent leurs déchets dans les bons bacs.

Si les enfants comprennent les bons gestes de non gaspillage.

## **Objectif général : Développer l'éveil culturel et artistique**

### **Objectifs opérationnels :**

En permettant à l'enfant de s'exprimer.

En favorisant la création.

En découvrant différentes disciplines artistiques.

### **Moyens :**

Aider les enfants à développer leur imagination et leur créativité.

Activités autour de la sculpture, du dessin, de la musique, du chant, de la danse...

### **Critères d'évaluation :**

Notre objectif sera atteint

Si une sortie culturelle ou artistique est réalisée au cours de la semaine.

Si les enfants réalisent des créations sur place pour décorer ou à emporter.

Si les enfants prennent du plaisir à faire ces activités.

## **Objectif général : Associer les parents, renforcer les liens avec les familles**

### **Objectifs opérationnels :**

En échangeant avec les parents sur la place de leurs enfants au sein de l'accueil.

En répondant aux questions ou aux attentes des parents.

En informant les parents sur les activités.

### **Moyens :**

Discuter avec les parents lors des inscriptions, également au moment de l'accueil du matin et du soir.

Envoyer des mails si besoin selon les activités prévues.

Installer des panneaux photos représentant les enfants en activités.

### **Critères d'évaluation :**

Notre objectif sera atteint

Si les parents s'intéressent aux panneaux photos.

S'il y a une bonne communication entre les parents et les animateurs.

## **Evaluation**

*A la fin de la période, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués lors de la réunion de bilan entre animateurs afin de vérifier la qualité du travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions menées au regard du projet éducatif.*

*Ce projet pédagogique peut être modifié et amélioré en fonction des attentes du public et des situations.*